

faisait communiquer avec le forum de Trajan, sis au nord, au sommet du *Podium Forverii*, c'est-à-dire de Fourvière. A l'ouest se trouvait un théâtre, non loin de la Croix de la Colle, dont M. l'abbé Vanel a donné une description détaillée dans son beau livre des *Minimes* de Lyon. Sur l'espace compris, à l'est, entre le palais et le panthéon, à peu près à l'endroit où nous avons la place Saint-Jean, s'élevait un magnifique amphithéâtre. Enfin, à distance égale du Rhône, mais plus au sud, nous rencontrons le *Podium Albanacense*, c'est-à-dire le pic d'Ainay, sorte de voirie où l'on brûlait les corps des suppliciés : c'est tout près de là qu'était un des confluent de nos deux fleuves, refoulé seulement en 1775, une demi-lieue plus loin, par l'architecte Perrache.

La topographie ainsi précisée, est-ce au théâtre ou dans l'amphithéâtre qu'eut lieu le supplice ?

Brossette et Cochard opinent pour le théâtre. Or, l'espace y semble très étroit pour un tel massacre. A tout prendre cependant, les martyrs auraient pu y être exposés aux bêtes, dans l'hémicycle laissé libre entre les gradins et la scène.

Le baron Raverat propose l'amphithéâtre. C'était un cirque aux dimensions considérables. Les consuls Orfitus et Maximus venaient de le faire construire en 172 : c'était donc une création récente et qui devait attirer la foule, toujours avide de nouveautés, surtout des nouveautés commodes. Les fêtes populaires, — et c'en était une qu'un semblable supplice ! — y pouvaient revêtir plus qu'ailleurs un éclat extraordinaire. Enfin sa proximité de la voirie et du promontoire d'Ainay paraît devoir le désigner tout naturellement. D'après cette hypothèse, tout le drame se serait passé dans la ville impériale. Emprisonnés au palais, dans lequel on voit encore et où l'on